Des propos de la majorité silencieuse sur l'AWC!



Suite à la création de l'**A**ssociation **W**allonne **C**olombophile répondant aux obligations légales de la sixième Réforme de l'Etat, les amateurs francophones vivent présentement des moments historiques. En sont-ils pour autant conscients ? Comment réagissent-ils face à la démarche unanime, engagée et responsable des seize mandataires des deux entités provinciales réunies ? Pour le savoir, « Coulon Futé » a pris langue avec des acteurs ailés de différentes provinces.

Dès la fin septembre, la colombophilie entre dans une période

généralement qualifiée de trêve hivernale alors que l'automne ne vit que ses premiers instants. Cette métaphore serait-elle usitée à mauvais escient ? A ce propos, le Larousse pourrait apporter un certain éclairage grâce aux différentes définitions du seul mot trêve qu'il propose : « Trêve : cessation temporaire de tout acte d'hostilité... période de calme social et politique correspondant aux fêtes de fin d'année... suspension d'attaques quelconques... temps d'arrêt dans quelque chose de difficile, de pénible ; répit ». Trêve de plaisanteries (certes un clin d'œil anodin de « Coulon Futé »), tout colombophile à l'instar de Peristeri, soucieux de pérenniser sa colonie et sa passion, entame, dès le tomber de rideau



Info?

Rumeur:

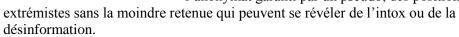
de la dernière compétition nationale voire régionale, une longue réflexion pour retirer les enseignements personnels de la campagne vécue, arrêter sa ligne de conduite lors de participations éventuelles (?) à des assemblées préparant la saison suivante.

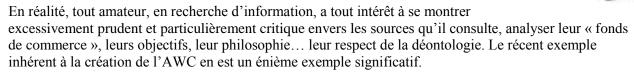
Prudence de Sioux indispensable!

En général, tout colombophile qui se respecte donne, sans le moindre risque de se tromper, la priorité au jeu, aime cependant savoir et connaître le dessous des cartes de l'actualité ailée, mais malheureusement et



cela est regrettable (!) ... il ne s'exprime pas. Ce constat caricatural de la gent ailée sans la moindre connotation péjorative, « Coulon Futé » le partage. C'est la raison pour laquelle il n'a pas proposé de « forum » sur son site car l'avis de la très grande majorité silencieuse y brillerait par son absence, seuls des francs-tireurs utiliseraient la tribune offerte pour exprimer souvent, sous le couvert de l'anonymat garanti par un pseudo, des positions







La rédaction unanime de « Coulon Futé » a décidé, au sortir de la conférence de presse tenue à Nivelles ce samedi 4 octobre (voir Potins : « Une mise au point nécessaire ! »), d'effectuer diverses pérégrinations à travers la partie francophone du pays pour y rencontrer des acteurs colombophiles. Un choix arbitraire fut dès lors nécessaire parmi de plausibles interlocuteurs qui, en témoignant de leur ressenti, rapportent diverses opinions circulant au cœur de leur province. Tous ont été confrontés par la rédaction aux mêmes thèmes. Ils ont exprimé en toute liberté et connaissance de cause leur opinion en donnant parfois libre cours à leur imagination et in fine accepté la mise sur la toile de leur

témoignage. « Coulon Futé » les en remercie, encourage d'autres à les imiter pour accréditer une prise de conscience générale. Il va de soi qu'aucune hiérarchie éventuelle n'est à rechercher dans l'ordre des publications, qu'aucune préséance n'a été respectée parmi les provinces qui ont une occasion unique, en faisant fi de leurs éventuelles divergences de vue du passé, d'engager un dialogue respectueux d'égal à égal pour tenter, dans l'intérêt vital du sport ailé, de corroborer à l'instauration d'une dynamique nouvelle tant attendue par la base colombophile. Chaque « visiteur » se verra par contre offrir, au travers des témoignages livrés, la possibilité d'effectuer des comparaisons selon des critères choisis au préalable, de tirer d'éventuelles conclusions, de quitter sa propre logique (trop sécurisante ?) pour faire un pas vers des pairs partageant la même passion mais composant parfois avec des problèmes de nature différente. « L'union fait la force » n'est-elle pas la devise des Belges ?

Deux-Acren, première étape





Provenant au début du XIX sième siècle de la fusion des villages d'Acren-Saint-Géréon et d'Acren-Saint-Martin ce qui justifie la présence de deux coqs sur le clocher de l'église Saint-Martin, la localité de Deux-Acren relève, suite cette fois à la fusion des communes, de l'entité hennuyère de Lessines, fut considérée après 1945 comme la capitale de la camomille, compta à une certaine époque de nombreuses herboristeries. Jean-Claude Drouot alias le Thierry la Fronde de la série télévisée des années 63 à 66, Claudy Criquelion alias le Crique, champion du monde cycliste sur route en 84 à Barcelone et Lou Deprijck des *Lou and the Hollywood Bananas* et *Two Man Sound* ont passé leur adolescence dans ce village limitrophe à la Flandre orientale. « Coulon Futé » y a toutefois contacté **Pierre Dries**, **président de Derby Hainaut, organisateur national en 2014 à deux reprises (La Souterraine I et Jarnac**). La raison de ce choix ? La curiosité rédactionnelle car Pierre Dries était... un spectateur attentif à Nivelles.

« La presse, reconnut-il, m'a mis au courant d'une conférence de presse sur l'AWC. Comme les bruits et les écrits sur la toile provenant du Nord du pays me faisaient peur comme à beaucoup de gens, j'ai décidé d'aller chercher des informations à la source même, ce qui justifia ma présence. Cette conférence était nécessaire. Je me suis félicité d'y avoir assisté car j'ai été enchanté par la clarté des explications, la justesse des propos des mandataires et particulièrement ceux de Monsieur Goulem.

Cette vraie information entendue doit être relayée par les médias et je compte sur eux pour annihiler les effets nuisibles des dérives véhiculées à ce jour et surtout en éviter d'autres. La crainte causée par la disparition de certains concours dont les nationaux était non fondée. Les propos tenus et entendus sur ce sujet, je le répète, ont été sans équivoque, m'ont rassuré, feront tomber la tension perceptible chez les amateurs confortés par le maintien des nationaux. En Flandre, les colombophiles ne sont pas ou alors très peu renseignés sur les implications dictées, au niveau ailé, par la sixième Réforme de l'Etat. La majorité d'entre eux ne s'intéresse pas à la politique car elle souhaite avant tout et uniquement '' jouer à pigeon'' ».

Arlon, deuxième étape



Les provinces wallonnes



A l'instar de Tongres et Tournai, Arlon est une des villes les plus anciennes du pays. Située à la jonction des bassins de la Meuse et du Rhin, cette commune de la Lorraine belge limitrophe à l'est à la frontière luxembourgeoise est la plus peuplée de la province du Luxembourg, s'est développée autour de la « *Knippchen* » (une petite colline). Elle constitua dans l'histoire un lieu stratégique car le bourg à l'origine était situé au croisement de voies romaines de communication entre Reims, Trèves et Cologne. De nos jours, Arlon, capitale régionale de l'Arelerland (Pays d'Arlon) où le luxembourgeois y est uniquement parlé est toujours traversé par d'importants axes.

Du point de vue colombophile, la province luxembourgeoise arbore une faible densité ailée causant des problèmes sportifs évoqués à diverses reprises dans les « *Potins* » du site. Dans le « *Berceau de la Semois* », « Coulon Futé » a rencontré **Claudine Hanzen**, une dame colombophile, trésorière de « Le Rapide d'Arlon », société présidée par Georges Wauthy, un ancien président du Comité Sportif National.

« C'est en consultant la page d'accueil de « Coulon Futé », souligne Claudine Hanzen, que j'ai appris la naissance de l'AWC. Du tam-tam a été fait autour de cet évènement car la nouvelle s'est ensuite répandue dans notre région. Cette sixième Réforme de l'Etat n'était pas un sujet de discussion en terre luxembourgeoise, les amateurs en général ignoraient les retombées qu'elle exerçait sur la colombophilie.

Lors de réunions programmées dans le sud du pays, je n'ai jamais entendu le moindre mot la concernant, par contre on y discutait « province et EPR ». On éprouvait parfois des difficultés à comprendre certaines décisions prises. Peutêtre en parlera-t-on le 25 octobre prochain lors de l'assemblée prévue ?

En réalité, je suis tiraillée entre différents sentiments. En tout premier lieu, je suis avant tout soulagée car des rumeurs circulaient, évoquaient une scission totale de la fédération ce qui me perturbait au plus haut point suite à mon refus délibéré de séparatisme. Ensuite, je suis ravie du fait que cette sixième Réforme de l'Etat force la main en quelque sorte. En réalité, il fallait agir depuis longtemps mais, pour diverses raisons, l'envie n'était pas présente dans le chef de tous les mandataires. Cette Réforme tombe en quelque sorte à pic, arrive au bon moment, sert de détonateur. Mais il ne faut pas se leurrer - c'est notamment mon cas -, les changements seront minimes pour la région luxembourgeoise. Néanmoins, ils auront le mérite d'exister. C'est un point de départ!

A titre personnel, j'ai particulièrement apprécié le « Ne soyons pas dupe, il sera difficile de trouver un concours RW satisfaisant les aspirations des colombophiles s'étalant de Mouscron à Eupen » de Monsieur Palm, le mandataire du Brabant wallon siégeant au Comité Sportif National. J'apprécie surtout son franc-parler qui m'apporte de l'espoir, m'incite à croire à un renouveau. En effet, le seul fait de reconnaître la complexité sportive résultant des différentes implantations géographiques ne peut être, à mes yeux, qu'un signe annonciateur d'un travail qui sera réfléchi au niveau de toute la partie francophone et donc du terroir luxembourgeois.

Mais j'espère aussi que nos propres mandataires veilleront à nos intérêts pour ne plus revivre d'interdit comme ce fut le cas sur Dijon cette saison.

« Coulon Futé » m'a aussi informé que l'AWC pouvait, selon les compétences octroyées, prendre position sur un bureau d'enlogement en territoire wallon, sur le projet de calendrier, régler des différents sportifs entre Wallons... Cette annonce ne peut que servir les intérêts d'amateurs luxembourgeois qui, l'an dernier malgré des interventions, étaient à six reprises « exclus » de concours nationaux faute de bureau organisé dans la province. J'espère que le programme national 2015 sera totalement accessible pour les colombophiles de ma province. Ce sera un réel premier signe concret d'une nouvelle approche.»

Ramillies, troisième étape





En 1977, année de la fusion des communes, huit villages de l'Est du Brabant wallon, situés au sud de Jodoigne, ont uni leur destinée pour former une entité prenant le nom de Ramillies en référence historique à la célèbre bataille qui y opposa, le jour de Pentecôte 1706, des troupes

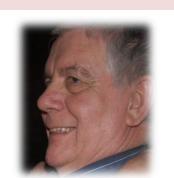
anglo-hollandaises à l'armée franco-espagnole dans le cadre des guerres de succession d'Espagne. Cette entité d'un peu plus de 6000 habitants actuellement, d'une superficie d'environ 50 km² dont 87 % de surface agricole, possède un site historique classé au *patrimoine majeur de Wallonie*: le *Tumulus d'Hottomont* situé, au cœur d'un décor agricole, en bordure de la « *Chaussée des Romains* », la voie antique Bavay-Cologne.

En cette terre brabançonne, « Coulon Futé » a rencontré le responsable des convoyages de Cureghem Centre Guy Libotte, président en exercice de la société « L'Union wallonne ». Cette année encore, lors des Cahors, Barcelone, Argenton et Guéret nationaux, le Brabançon était de la partie, prenait en charge les soins à dispenser dans un camion, coordonnait la manœuvre générale, s'avérait le contact et le relais privilégiés des organisateurs sur les différentes aires de lâcher.

« J'étais au courant de la sixième Réforme de l'Etat, annonce d'entrée de jeu Guy Libotte, car j'avais des rapports privilégiés avec certains dirigeants et notamment Jean Delstanche. Ce dernier avait évoqué l'avènement légal de cette Réforme lors d'un conseil d'administration de Cureghem Centre, une association de sociétés. Il avait attiré l'attention des dix administrateurs francophones et néerlandophones constituant ce CA à majorité flamande, obligatoirement présidé par un Brabançon. Néanmoins, dans mon entourage brabançon, les propos tenus la concernant étaient en général on ne peut plus pessimistes car les intervenants étaient bel et bien conscients des impositions de la RFCB, de la politique menée au plus haut niveau. Ils supposaient en réalité que cette Réforme n'arriverait jamais, ne verrait tout simplement pas le jour. Je savais que se tenait à Jambes le 29 septembre une réunion sans pour autant en connaître l'ordre du jour, le(s) sujet(s) traité(s). C'est le mercredi suivant lors d'une visite sur un site qui m'a renvoyé sur celui de « Coulon Futé » que j'ai effectivement appris la naissance de l'Association Wallonne Colombophile. La conférence de presse organisée dans des délais très courts était une nécessité pour couper court à tous les racontars entendus. Une certitude! Les colombophiles en ont marre de la dictature...

Un espoir de renouveau m'anime. J'espère qu'un vrai dialogue sera usité, que l'ouverture sera privilégiée... »

Quevaucamps, quatrième étape



Les provinces wallonnes



Le Hainaut arbore la plus forte densité colombophile des provinces francophones. C'est la raison pour laquelle la quatrième escapade offre une

nouvelle incursion sur ses terres et plus précisément dans l'un des dix villages composant l'entité de Beloeil célèbre pour son château et son parc appartenant à la *Maison de Ligne*, l'une des plus illustres familles nobles belges. Point de chute Quevaucamps, un ancien village agricole surnommé « Cité des Bonnetiers » suite à l'essor de la bonneterie qu'il connut comme l'atteste de nos jours un musée textile dans son ancienne gare.

« Coulon Futé » y a rencontré un de ses habitants, en l'occurrence **Roger Rochart**, un Athois de naissance. Pendant un certain temps, le Pipoine (terme désignant un habitant de Quevaucamps) d'adoption a vécu une situation paradoxale car, comme la « Cité des Bonnetiers » n'était pas reprise dans le rayon de vitesse de la société athoise, il a pendant un certain temps exercé, sans le moindre titre officiel, la fonction de responsable du demi-fond et des nationaux organisés par « L'Alliance Colombophile Athoise ». Il a également tenu pendant de nombreuses saisons le secrétariat de l'association « Entre Dendre et Senne » disparue suite à l'imposition de la gratuité des doublages en 2012. Il coopéra au « Comité des Sages » au même titre que les Camille Deroubaix, Jean-Pierre Nisol, Roger Depeter et Pierre Dries. Ces cinq amateurs, rappelons-le, avaient reçu, lors de la présidence provinciale de Jean-Claude Debieve, pour mission de réguler l'organisation du grand demi-fond (les 400 km), un sujet brûlant et délicat à l'époque. Ils furent notamment à l'origine d'interprovinciaux.

« Dés le départ, avance Roger Rochart, j'étais au courant des transferts de compétences imposés par la sixième Réforme de l'Etat. J'ai suivi de manière attentive l'évolution de ce dossier. L'AWC est maintenant sur les rails. Que va-t-elle apporter ? A court terme, je n'en sais rien, à long terme du positif par contre. Les Wallons pourront désormais discuter « à armes égales » avec les Flamands. La crainte d'une majorité imposant ses vues s'estompe. L'implantation géographique de la Wallonie rend cependant difficile sa gestion sportive. J'ai étudié ce problème

sérieusement lors de mon mandat au défunt « Comité des Sages ». Contentons nous dans un premier temps d'envisager la situation du Hainaut sur un 400 km en se mettant dans la position du pigeon lors d'un retour sur Bourges par exemple. Il découvre un Hainaut arborant une forme relativement triangulaire dont la pointe synonyme d'accès (la porte d'entrée en quelque sorte) est relativement étroite. Au fur et à mesure de l'avancement de son vol en terre hennuyère, cette pointe s'élargit pour atteindre in fine les 120 km entre Mouscron et Fleurus. Etendons dans un second temps la même réflexion cette fois au territoire francophone qui adopte lui aussi la même forme triangulaire dont la base, la distance entre Mouscron et Eupen par exemple, est de l'ordre des 250 km. C'est énorme pour un concours offrant une profondeur de 400 km. Ce problème sportif, tributaire en plus de la masse et des orientations du vent, est très complexe. Personne ne le contredira...

J'ai deux rêves. Le premier totalement utopique, je le dis d'avance. Je rêve de concours de 500 km proposés à la Wallonie coupée en trois zones engageant chacune 2000 pigeons. Pour cette vue de l'esprit, l'impact masse n'existe pas. Les conclusions au terme de réflexions analysant les concours apporteraient davantage de certitude. Pour tenter de compenser les aléas tributaires de la forme territoriale de la Wallonie, le second rêve m'invite à envisager la création d'un grand rectangle qui rechercherait un équilibre plus équitable en invitant les Wallons à notamment tourner leur regard vers la Champagne, les Ardennes et le Nord-Pas-de-Calais. Quid alors de la clientèle flamande alimentant actuellement le grand demi-fond wallon ? Le problème est posé ... J'attends le déroulement de l'imminente assemblée générale. La copie du Comité Sportif National rédigée en tenant compte de la position wallonne défendue bec et ongles comme j'ai pu le lire sera-t-elle entérinée par les mandataires nationaux ? »

Soumagne, cinquième étape



Les provinces wallonnes



Cap sur le Pays d'Herve, une région vallonnée garantissant aux touristes, outre la découverte de paysages de prairies plantées d'arbres fruitiers, celle

de villages pittoresques. Gastronomie et promenades dans un décor rappelant le bocage de la Normandie y sont recommandées et conseillées. Ce Pays d'Herve d'une superficie de 450 km² s'étend en réalité sur le territoire d'une quinzaine de communes dont celle de Soumagne, une entité de la province de Liège comptant dans les 15 000 habitants. Cette entité recense l'extrémité est du plus long tunnel ferroviaire de Belgique (6,4 km). En effet, le « tunnel de Soumagne » a été construit sur le tracé de la ligne TGV Bruxelles-Liège-Cologne pour relier l'agglomération liégeoise et la vallée de la Meuse au plateau de Herve avec un dénivelé de 120 m. En terre liégeoise, « Coulon Futé » a rencontré le Soumagnard **Henri Hanlet**, chroniqueur colombophile assurant le secrétariat des « Amis d'Agen et de Tulle Télévie », les organisateurs en juin et juillet de deux confrontations reprises au calendrier national.

«En terre liégeoise, affirme d'entrée de jeu Henri Hanlet, je faisais partie de la minorité sachant, avant la création de l'AWC, que la sixième Réforme de l'Etat s'adresse également à la colombophilie. La tenue de la conférence de presse relative à l'intronisation de l'aile colombophile wallonne, je l'ai apprise lors d'un entretien téléphonique avec Francine Lageot, la présidente en exercice de l'EPR Liège-Luxembourg-Namur.

L'information délivrée à cette occasion à Nivelles par des mandataires nationaux et provinciaux fera progressivement son œuvre après avoir été au préalable distillée à travers différents canaux.

C'est un fait indéniable, les négociations consécutives à la « nouvelle » Réforme de l'Etat eu égard au sport colombophile (bien-être animal) se sont déroulées avec une certaine discrétion pour diverses raisons. Il s'avérait dès lors important, par le canal de la presse et de sites spécialisés, de "commencer" à informer et sensibiliser sur ce point les adeptes du sport ailé car ces derniers durant la saison, d'avril à mi-septembre, se concentrent exclusivement sur le jeu de pigeon.

Des changements sont-ils envisageables ? En principe, avec le temps, nos mandataires auront la possibilité, selon toute vraisemblance, de construire une colombophilie propre à leur région en alternance avec les épreuves nationales et internationales. Mais au préalable, ils devront non seulement convaincre le Nord du pays de la nécessité d'un partage du calendrier mais aussi éviter les affrontements nocifs à notre sport.

J'imagine en fait un futur ailé proposant une alternance de concours nationaux, internationaux et régionaux et parmi ces derniers, une place existe pour les épreuves « Eurorégion(s) ». Cette vue de l'esprit peut constituer un projet à moyen terme.

Une certitude enfin à mes yeux : un projet raisonnable doit être mis sur pied au départ car une partie des adeptes de la pratique ailée se limite toujours au jeu de leur groupement, se cantonne au niveau local. L'idée d'un « jeu R.W » avec deux ailes va, selon mon souhait, sensibiliser une majorité de colombophiles car dans le futur, nous sommes condamnés à jouer dans des rayons plus étendus, la diminution croissante des adeptes l'impose. »

Agimont, sixième étape





L'ultime étape du « Tour de Wallonie » entrepris emmène, en province de Namur implantée au centre du pays, à la découverte du Pays de Haute-Meuse connu par ses vallées de forteresses et de châteaux et particulièrement à celle de la région d'Hastière, une des trente-huit communes recensées dans la province namuroise.

A proprement parler, Hastière résulte de la fusion de sept villages dont celui d'Agimont comptant un millier d'habitants, point terminal du périple.

Agimont est avant tout connu par son château érigé au cœur d'un domaine de vingt hectares, situé aux confins des Ardennes belges au-dessus de Givet. Ce domaine fut offert au comte et à la comtesse de Paris à l'occasion de leur mariage. Construit au sommet d'un piton rocheux, le château de granit bleu a une vue imprenable sur la France, fut définitivement délaissé par leurs propriétaires français un an avant le second conflit mondial. Au sortir de ce dernier, il fut retrouvé dans un mauvais état avant d'être transformé en centre de vacances pour retraités. Par la suite, une nouvelle affectation le concernant fut envisagée par un Anglais sans cependant parvenir à son terme. Dernièrement, il s'avéra l'objet d'une vente publique.

Dans ce paisible village d'Agimont, « Coulon Futé » a rencontré **Jean-Claude Hotton**, un moniteur éducateur dans un centre pour handicapés. Cheville ouvrière du bureau de Gochenée (le plus important bure au d'enlogement national namurois) faisant partie de l'entité de Doische, l'Agimontois a inscrit sur sa carte de visite ailée sa victoire nationale sur Orange 2011(4865 pigeons) et vient récemment d'ajouter, au terme de cette saison pour être précis, un titre d'as-pigeon de la ligne du Rhône. « Dans ma province, admet Jean-Claude Hotton, des amateurs étaient bel et bien au courant que cette sixième Réforme de l'Etat entrant en application le 1^{er} juillet dernier concerne aussi le sport ailé. Un mandataire, en l'occurrence Jean Delstanche, avait livré des premiers enseignements à ce sujet. Toutefois la rumeur véhiculée par la suite évoquait carrément une scission de la fédération. Par contre c'est en suivant des sites que j'ai appris la naissance de l'AWC et dans la foulée la tenue d'une conférence de presse.

A titre personnel, je n'attends aucun changement notoire dans ma région. Pourquoi ? Pour la simple raison que les mandataires provinciaux se retrouvent systématiquement dans l'AWC. Vont-ils arrêter, en changeant de cadre de réunion, des décisions différentes ? L'AWC va-t-elle pouvoir faire amender des décisions prises par des EPR ?Des conflits d'intérêt en perspective ?

Au niveau des nationaux, faut-il s'attendre à des changements ? L'AWC peut-elle exercer un droit de regard sur leurs lâchers pour éviter toute prise de décision partisane ?

La perte massive de pigeonneaux dans nos régions est très importante lors de leur l'écolage, l'AWC pourrait-elle apporter un éclairage pour tenter d'éradiquer ce phénomène ? Beaucoup de questions titillent ma réflexion ... »